

APEM-T21 asbl

**Association de personnes porteuses
de trisomie 21, de leurs parents et
des professionnels qui les entourent**



Rapport d'activités 2010

Assemblée générale du 29 avril 2011



APEM-T21 asbl

rue de la Maison Communale 4 4802 Heusy
087/22 88 44 - info@apem-t21.be
Site Internet : www.apem-t21.be

TABLE DES MATIERES

I. ORGANISATION DE L'APEM - T21 ASBL	1
1. Le siège social	
2. le conseil d'administration.	
3. Le personnel	
4. Le conseil scientifique	
5. Les membres	
6. les sections	
II. REPRESENTATION ET VIGILANCE AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS.....	4
1. La concertation	
2. La représentation	
III (IN) FORMATION - SENSIBILISATION	6
Les Info-rencontres	
Les Oropraxies	
Le Code d'Ethique	
La Journée mondiale de la Trisomie 21	
IV. AU BENEFICE DE L'APEM-T21.....	10
Manifestations à notre profit	
Appels à projets	
Opération Gaufres	
Octroi de subsides	
Dons et Ordres permanents	
V. UN TOUR DANS NOS SERVICES	13
A) Service Social	
B) UDC - Unité de Documentation et Communication	
C) C.EC – Ateliers Créatifs	
D) L'Envolée, Club de Sports et Loisirs	
E) a) Section de Binche-Hainaut	
b) Section de Libramont APEM-LUX	
VI. EN ROUTE POUR 2011.....	43
VII. ANNEXES	

I. ORGANISATION DE L'APEM-T21 ASBL

1. *Le siège social*

Rue de la Maison Communale, 4 – 4802 Heusy

Tél : (087) 22.88.44

Fax : (087) 22.30.22

E-mail : info@apem-t21.be

Site : www.apem-t21.be

2. *Le conseil d'administration*

Présidente :

Mme Anne-Marie Krins Herman

Trésorier :

Mr Paul Krins

Vice-Président :

Mr Benoit Vermeire

Membres :

Me Monique André, épouse Bastin

Mr Richard Bonjean

Mr Luc Chevalier

Mr Paul Dethier

Mme Jacqueline Germeau, épouse Dupont

Mr Michel Furnémont (+ décédé : janvier 2011)

Mme Marie-Françoise Jamsin

Mme Anne Parcyns, épouse Carlier

Mr Jean Rondal

Mr Joseph Schyns

3. Le personnel

Bureau central

Coordinatrice : Dominique Coosemans

Secrétariat : Jacqueline Franchimont

Secrétaire générale bénévole : Marie-Françoise Jamsin

UDC - Unité documentation-communication

Marie-Thérèse Lysens

Annette Goffard

Service social :

Vinciane Schmidt

4. Le conseil scientifique

Président :

Pr. J-A Rondal (ULg- Belgique)

Vice-Président :

Pr. J-J Detraux (ULg-Belgique)

Membres :

Dr. J Collard (Belgique)

Mme M Cuilleret (Lyon I- France)

Pr. Naïma Deggouj (UCL- Belgique)

Pr. Delabar (Paris VII-France)

Dr. G Dembourg (UCL- Belgique)

Dr. A.Ledent –Bragard (Belgique)

Pr. G Magerotte (UMH- Belgique)

Pr. M Mercier (FUNDP-Belgique)

Pr. J-P Misson (ULg-Belgique)

Pr . A Rasore-Quartino (Gênes-Italie)

Pr. J Van Borsel (UZ Gent-Belgique)

Pr.M Ylieff (Ulg-Belgique)

Dr. M Derouaux (Rocourt-Belgique)

5. Les membres

Les membres individuels sont des parents et des proches d'enfants et d'adultes présentant une trisomie 21 et syndromes assimilés, des tuteurs, des professionnels s'intéressant à la déficience mentale et des sympathisants.

6. Les sections - au 1er janvier 2010 :

Secrétariats des sections

Liège :

Anne-Marie Sacré
Rue de la Forge, 12
B - 4030 GRIVEGNEE
Tel : +32(0)4 342 35 81

Binche :

Claudine Destuynder-Desmet
Rue Jean Jaurès, 92
B - 7134 LEVAL-TRAHEGNIES
Tel : +32(0)64 33 63 01

Libramont :

Fernand Antoine
Place Communale, 5
B - 6800 LIBRAMONT
Tel : +32(0)61 22 39 31

Hesbaye Condroz :

Christiane Ferri
Rue de Leumont , 10
B - 4520 ANTHEIT WANZE
Tel : +32(0)85 21 50 01

Charleroi :

Eric Verleysen
Rue A. Oleffe, 42
B - 8620 HEPPIGNIES
Tel : +32(0)71 85 15 01

II. REPRESENTATION ET VIGILANCE AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

Une des missions essentielles de l'association est d'appliquer, au sein de la Communauté française, de la Région wallonne et dans les domaines relevant de leurs pouvoirs communautaires ou régionaux, la philosophie définie par l'APEM-T21.

L'association est un organe de vigilance qui se consacre à la défense des droits et intérêts des personnes atteintes de trisomie 21 et syndromes d'origine génétique assimilés. L'association s'active à conscientiser les pouvoirs publics à la présence des personnes handicapées mentales et aux différentes réalités qu'elles vivent et en vue d'orienter les responsables politiques vers des décisions réfléchies et adaptées. Elle interpelle au maximum le public autour d'elle pour que chacun s'implique dans cette démarche de vigilance.

1. LA CONCERTATION

Les points de vue défendus et les actions entreprises sont décidés en concertation avec :

- les membres de notre association
- les personnes handicapées à qui la parole est de plus en plus donnée
- les associations de parents et de personnes handicapées, membres de notre mouvement, à savoir :

AFrAHM asbl :

Association francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux

Avenue Albert Giraud, 24 à 1030 Bruxelles - tél : 02/ 247.6010

APEPA asbl :

Association de Parents pour l'Epanouissement des personnes Autistes

Rue de l'Aurore, 98 à 5100 Jambes - tél : 081/ 744350

AP³ asbl :

Association de Parents et des Professionnels autour de la Personne Polyhandicapée.

Rue de l'Aurore, 98 à 5100 Jambes - tél : 081/ 304.308

Un décret sur l'enseignement spécialisé a vu le jour en 2009 dans lequel il est prévu qu'un soutien éducatif puisse être offert aux enfants fréquentant l'enseignement spécialisé type 2. Nos associations restent vigilantes quant à son application.

Nos revendications :

- exclusions scolaires d'enfants sous prétexte de troubles du comportement = pas admissibles
- des PIA (projets individuels d'apprentissage) = obligatoires
- mise en œuvre de plans individuels de transition vie scolaire-vie active
- modification de l'organisation de l'enseignement spécialisé
- problème des transports en commun : les dysfonctionnements qui ont un impact défavorable sur la vie de l'école, voire sur des exclusions. (problèmes de trajets trop longs, chauffeurs non formés, pas de convoyeur ...)

Les principales revendications de nos associations AFRaHM, APEPA, AP³ vis-à-vis de l'AWIPH :

- Transformation profonde de subvention des services : priorité aux personnes de grande dépendance pour l'hébergement et un meilleur encadrement. Pas pour tout de suite. Ouverture vers les services généraux. Une gestion des listes d'attente des services.
- Améliorer la place des familles : l'avis des personnes handicapées ou de leur famille sur la qualité du service reçu n'est pas considéré.
- Gestion des plaintes envers un service : le système actuel est abusif. Les familles ne sont pas écoutées ni entendues, les personnes handicapées n'ont simplement pas droit au chapitre, sans respect de leur droit de citoyen.

2. LA REPRESENTATION

Nos représentants et porte-paroles en Région wallonne :

- *Au sein des différentes Commissions subrégionales de l'AWIPH :*

des parents des différentes régions concernées

- *A la Commission Wallonne des Personnes Handicapées :*

En tant que membre suppléante : Mme Marie-Françoise Jamsin

- *Autres représentations :*

Au Conseil d'Administration de l'AFRahM (Association francophone d'aide aux Handicapés Mentaux) : Mmes A-M Krins et M-F Jamsin

Aux réunions des Sections de l'AFrAHM : Mmes Krins et Jamsin

Aux réunions de concertation inter-Associations : Mmes Krins et Jamsin

A la Commission Consultative communale Verviétoise des personnes handicapées : Mme Krins

Plateforme Annonce du Handicap :

Partenaire, avec les Services de l'Apem-t21 (ainsi que 40 autres associations et services) dans l'élaboration et la création de la P.A.H. en novembre 2010.

III - (IN) FORMATIONS- SENSIBILISATION

En faveur des personnes handicapées mentales, leurs familles, les professionnels qui les accompagnent et le grand public et en partenariat avec les Services de l'Apem-t21.

LES INFO-RENCONTRES ONT ABORDÉ LES SUJETS SUIVANTS CETTE ANNÉE :

1. L'autodétermination au bénéfice de vos enfants

2 soirées de présentation et d'information organisées conjointement par l'Association et les Services de l'Apem-t21 sur le site de La Fermette, les 25 mars et 28 mars 2010

Intervenantes : Marie-Claire Haelewyck et Mélanie Bara (UMH)

Qu'est-ce que l'autodétermination ?

En quoi est-elle utile, voire indispensable pour le développement de la personne, pour lui permettre de faire des choix et d'être acteur de sa propre vie.

L'objectif est de réfléchir à des actions concrètes pour favoriser la prise d'initiative, l'autonomie pour faire des choix et résoudre des problèmes. Cela passe par la connaissance de soi et la gestion des émotions.

Cette rencontre de présentation a rassemblé des personnes porteuses de trisomie 21 de plus de 14/15 ans, intéressées, des parents et familles, des professionnels.

Les personnes intéressées se sont inscrites au cycle de formation de 5 séances les 22/09/2010, 17/11/2010, 19/01/2011, 06/04/2011 et 08/06/2011.

2. Le jeu pour enfants de 0 à 8 ans

A travers le jeu, c'est toute sa relation au monde que l'enfant construit. Info-rencontre organisée conjointement par l'Association et les Services de l'Apem-t21 sur le site de La Fermette, le 1^{er} octobre 2010. Intervenante : Mme Virginie Dalcq pour Ludiloo.

3. Les soins dentaires

Les différentes étapes de la situation dentaire chez l'enfant et l'adolescent : les soins et les traitements associés.

Info-rencontre organisée conjointement par l'Association et les Services de l'Apem-t21 à la Maison de l'Enfance de Liège, rue Alex Bouvy, le 19 octobre 2010.

Intervenante : Mme Capelle, dentiste, Cabinet dentaire « La Fleur aux Dents »

4. Le partenariat à développer entre parents et professionnels au sein des institutions.

La pratique partenariale se fonde sur une écoute et une double confiance pour un partenariat d'idées et d'actions entre la personne déficiente intellectuelle, les parents et professionnels.

Info-rencontre du 28 octobre 2010 à la Maison de l'Egalité des chances, rue Lucien Defays à Verviers.

Intervenant : Mr. Longneaux, Docteur en Philosophie (FUNDP).

LES OROPRIXES :

Mme Monique Cuilleret, Psychologue et Audiophonologue (Faculté de Médecine Lyon I) est régulièrement invitée par les Services de l'Apem-t21 pour assurer la formation desdits services.

Lors de ses venues en Belgique, l'Association propose des consultations de Mme Monique Cuilleret afin d'aider chacun à plus de bien-être. Chaque personne atteinte de trisomie 21 a sa personnalité, ses besoins, son devenir ; chacune d'elle se différencie de l'autre comme toute personne se différencie de son voisin.

On dispose maintenant d'outils suffisants pour adapter à chaque personne, quels que soient son âge et ses difficultés, des propositions précises de prises en charge adaptées grâce à la mise en œuvre de protocoles paramédicaux et éducatifs particuliers. Tout cela exige connaissances, accompagnements et aides médicales ou paramédicales précises dans le plus strict respect de la personne. Les troubles oropraxiques modifient considérablement le vécu des patients. Actuellement, il n'est plus possible d'envisager l'aide à la personne atteinte de trisomie 21 en général sans y inclure les prises en charge de type oropraxique et ce, à tout âge.

Dans ce contexte, Mme Cuilleret a fait divers bilans, entretiens et rencontres la semaine du 31 mai au 04 juin 2010 et ensuite celle du 15 au 19 novembre 2010.

LE CODE D'ETHIQUE

Objectif :

Le code est en cours de finalisation, avec l'avis des personnes, des familles et professionnels. Il se veut un système de principes pour guider particulièrement des actions, des comportements, dans la vie de tous les jours.

Dans le cadre de l'Apem-T21 et de ses Services, il s'adresse aussi bien à la personne qu'aux professionnels, aux personnes qui l'entourent et tout un chacun passant dans nos murs.

Conformément à la mission de formation de l'Association, ce code fait partie intégrante de ses formations et principes, il peut guider l'activité des personnes.

En 2009, les Conseils d'Administration de l'Apem-T21 et des Services ont décidé d'élaborer un code d'éthique, d'en organiser la discussion, de le diffuser et d'en promouvoir l'application.

Un Groupe de Travail composé de personnes intérieures et extérieures à l'Association a été constitué.

Pour honorer ses responsabilités en matière d'éthique, ce Groupe de Travail a des structures permettant à différents niveaux de prévenir et éventuellement de sanctionner les comportements illicites ou irrespectueux.

La diffusion du Code d'Ethique aura lieu cette année 2011.



*« Ensemble, ensemble,
Même si l'on est différent
Et savoir traverser le temps
Tout simplement ensemble
Ensemble, ensemble
Découvrir que l'on a un don
Vivre les mêmes émotions
Avoir le cœur qui tremble
Ensemble
Simplement, ensemble »*
P. Rapsat

LA 5EME JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21 :

LE 21 MARS 2010

« La trisomie 21 ?.... »

Ne dites pas « un jour ou l'autre, c'est aujourd'hui, rencontrons-nous ! Prenons le temps de nous connaître, accordons-nous le loisir d'écouter la différence ...

Les préparatifs de cette journée festive ont débuté dès septembre 2009.

Le dimanche 21 mars, même si l'information n'a pas été très bien relayée par la presse, l'APEM-T21 et de nombreux membres courageux se sont mobilisés pour fêter, sous les parapluies, la 5ème journée mondiale de la Trisomie 21.

250 ballons ont été lâchés avec leurs messages de reconnaissance et d'espoir. A la clef, trois cadeaux pour récompenser ceux qui ont fait les plus longs trajets.

En fin d'après-midi, une pause – café et viennoiseries – a permis aux courageux de faire connaissance et de dialoguer à l'abri de la pluie qui continua d'arroser la ville toute la journée !

IV. AU BENEFICE DE L'APEM-T21

MANIFESTATIONS A NOTRE PROFIT

1. Le 6 mars 2010 : Le Ladies' Circle de Spa présente le groupe vocal « **ECHO décolle** » dans son nouveau spectacle, au profit de l'APEM-T21. Le 21 avril, c'est un chèque de 4.000 € qui a été remis à l'association, grâce aux bénéfices engendrés par le club.
2. Le 24 avril 2010 : « Souper Asperges » organisé par le Kiwanis de Welkenraedt Trois Frontières au profit de l'extension Glanée.
3. Le 23 avril 2010 : à l'initiative de l'Inner Wheel Club Verviers-Spa, soirée « Notenfolie - chorale chantant Rapsat, Ferrat et les autres... » et 2.000 € récoltés au profit de l'extension Glanée.
4. Le 13 novembre 2010 : Concert de Chorales à l'Eglise de Jalhay. Participation de la Chorale St-Michel de Jalhay et de L'Arche de Noa de Goé . Ce spectacle, organisé au profit du CEC, a rapporté 1.500 € aux ateliers créatifs de l'Apem-t21.

APPEL A PROJETS

La Fondation Roi Baudouin récompense chaque année des projets qui permettent de donner à des jeunes avec un handicap ou une déficience intellectuelle la possibilité de réaliser un film, d'accéder aux nouvelles technologies, etc...afin de permettre une reconnaissance de leur travail. L'objectif est de promouvoir leur intégration dans notre société.

Cette année 2010, 40 projets ont été retenus.

Pour avoir répondu à l'appel de la « Proximus Foundation » et, en envoyant leur projet respectif favorisant l'intégration des enfants et des jeunes en difficultés :

- L'Envolée : Organisation d'activités sportives pour des jeunes avec un handicap mental
- Les CEC : Centre d'Expression et de Créativité

Ont reçu chacun la somme de 10.000€.

Les chèques nous ont été remis à Bruxelles le 30 septembre.

OPERATION GAUFRES

16.538 paquets de gaufres ont été achetés et 16.367 ont été vendus, avec un bénéfice net de 30.902,05 euros pour cette année 2010 !

Un peu moins que l'année dernière mais nous avons dû faire face à des désistements de dernière minute, à un refus d'autorisation de la part du siège social de Delhaize, ainsi qu'au choix de plusieurs acheteurs habituels de s'investir dans d'autres projets que le nôtre (Haïti, Père Damien, catastrophe de l'explosion au gaz à Liège, etc....).

Rajoutons à cela la difficulté de remplacer sur le terrain nos bénévoles qui, pour des raisons de santé, ne peuvent plus s'impliquer dans notre vente de gaufres.

Il a donc fallu déployer beaucoup d'énergie pour redynamiser cette opération gaufres 2010 et mettre en place de nouveaux créneaux de vente.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé à récolter cette somme en vendant ou en mangeant nos gaufres !

Merci aux écoles, aux commerçants, aux entreprises et hôpitaux mais aussi aux Services-Clubs de la région, et tout particulièrement aux Inner Wheel et au Fifty-One de Verviers dont les membres n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour s'investir personnellement dans la vente de nos gaufres aux sorties de deux grandes surfaces.

Merci à vous, nos fidèles vendeurs, qui, d'année en année et malgré le temps qui passe et les conditions météo très rudes de l'hiver 2010, avez encore répondu « présents » à notre appel à bénévoles.

Merci à vous aussi, parents, collègues de l'Apem-t21 et des Services, pour votre collaboration et votre soutien.

Un merci tout particulier à Joseph Schyng pour sa précieuse collaboration comptable et à Maurice, qui, comme chaque année, a été d'une efficacité remarquable pour livrer tous nos clients.

Dominique Coosemans
Coordnatrice de l'Opération Gaufres

OCTROI DE SUBSIDES

Comme chaque année, nous avons pu bénéficier de subsides communaux et provinciaux et de quelques dons généreux.

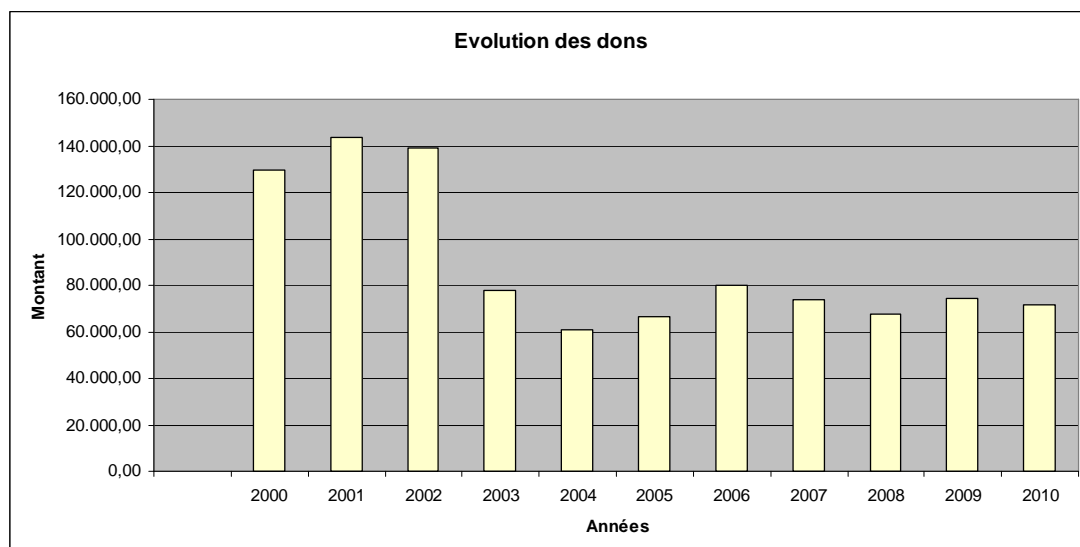
- Octroi d'une subvention de l'Echevinat des affaires sociales de Herve : 375 €
- Octroi d'une subvention de 250€ de l'Administration Communale de Jalhay
- Octroi d'une subvention de 130€ de l'Administration Communale de Thimister Clermont

Et d'autres subsides communaux pour nos clubs et sections.

DONS ET ORDRES PERMANENTS

Evolution des dons de 2000 à 2010 (avec sections et clubs)

Années	Nombre exonérations	Montant en €	%
2000	1520	129.798,14	100
2001	1695	143.899,61	110,86
2002	1199	139.094,81	107,16
2003	827	77.703,45	59,86
2004	678	60.848,56	46,88
2005	734	66.376,20	51,14
2006	711	79.724,05	61,42
2007	723	73.599,98	56,70
2008	726	67.736,90	52,19
2009	787	74.294,78	57,24
2010	784	71.469,92	55,06



V. UN TOUR DANS NOS SERVICES

A. Service social

Parmi ses services, l'Apem-t21 met à la disposition des parents et leurs jeunes, des professionnels de services généraux ou spécifiques, le service social.

Par téléphone, par mail, par courrier, le service est accessible pendant les jours ouvrables, à raison de 19h/semaine.

Si sa mission principale est l'accompagnement des familles, cela est indissociable de réalités vécues par ces dernières, telles que l'annonce du diagnostic, la maladie, le divorce, le surendettement, ... Ainsi qu'un sujet, amené à la réflexion de l'association, par Eléonore et ses parents : un projet de loi en France de réaliser un dépistage préimplantatoire de trisomie 21 de l'embryon, avant une fécondation in vitro.

L'éthique, les valeurs, au cœur de l'accompagnement des familles...
Inévitable et certainement à développer plus encore, via le code d'éthique.

La société évolue : l'association a besoin de s'y confronter, de s'informer, pour avancer et faire avancer aussi les mentalités, d'expliquer et ainsi se positionner autour de ces thématiques.

De grands défis à relever pour une association.

Le rôle de l'assistante sociale est centré sur :

- **Accompagnement des familles**

Les années passent et se ressemblent.

Les demandes sont nombreuses et parfois multiples, au sein d'une même famille.

Une énumération ne serait pas très originale, car tous le savent, le travail d'accompagnement social est large et varié.

Il touche les grandes étapes de la vie de la personne en situation de handicap, ainsi que de sa famille.

Si en 2009, 55 familles ont été accompagnées par le service social, en juin 2010, ce nombre de familles suivies est atteint.

Au total, 84 familles bénéficieront d'un soutien social, dont 13 suite à la naissance d'un enfant porteur de trisomie 21.

Au cours de l'année 2010, le service social a pris connaissance du décès de 4 enfants, principalement en raison de leur état de santé fragile ou de façon accidentelle (incendie).

Deux familles ont été plus particulièrement accompagnées face à cette étape cruelle.

Nous restons marqués par la leçon de courage partagée avec les parents et la fratrie.

Le défi au quotidien pour le service social est de répondre à la demande des familles, d'être disponible au mieux des temps de présence.

- ***Participation aux réunions de l'équipe associative***
- ***Participation à l'organisation d'info-rencontres***

Conclusion :

Une année après l'autre mais une année puis l'autre... vers ce petit plus à offrir aux familles, parce qu'elles le valent bien !

C'est bien une réalité qu'il ne faut pas perdre de vue déjà pour bien penser l'accompagnement des familles, dans un avenir proche...dès demain ...au sein d'une association telle que l'APEM-T21.

Même si l'accompagnement des familles est la mission centrale du service social, comment mettre de côté le questionnement éthique posé par la société ?

Les parents ont des choses à dire, à partager avec d'autres parents, avec des professionnels, avec tout citoyen.

La journée Mondiale de la Trisomie 21 a permis à notre équipe associative de réaliser ce projet commun : « proposer aux familles de vivre des moments plaisants, entre elles ».

Il suffit de mélanger des ingrédients simples, avec juste le souci de faire au mieux, en s'offrant les moyens d'y arriver, et cela, dans bien des situations.

Vinciane Schmidt,
Assistante sociale

B. Unité de Documentation et Communication

Elle est un de nos principaux outils de communication.

Elle se veut le reflet de nos activités et publie régulièrement le Journal de l'APEM-T21.

Dans une société où la toile est devenue l'une des principales sources d'informations, le Site Internet de l'APEM-T21 est un outil d'informations. Durant toute l'année, nous vous envoyons des actualités, de l'information susceptible d'intéresser les familles.

La traduction « facile à lire » a fait son apparition dans certains articles du journal permettant ainsi aux personnes atteintes d'un handicap mental de comprendre ces articles. La fréquentation du site ne cesse d'ailleurs d'augmenter.

Responsable : Marie-Thérèse Lysens

Secrétaire : Annette Goffard

2010 : plus que jamais, l'UDC Apem-t21 se situe comme plaque tournante de l'information.

Encadrée par le professeur J.A. Rondal (professeur émérite de l'Université de Liège, membre du Conseil d'Administration Apem-t21), l'UDC Apem-t21 a poursuivi ses différentes missions.

Notre site : www.apem-t21.be

Notre site internet connaît un franc succès.

Régulièrement consulté par des parents, professionnels, étudiants, associations, ... notre site propose diverses rubriques représentatives de nos actions et de nos différentes missions en tant qu'association spécifique. Il offre la possibilité de : télécharger dépliants, articles,...de poser des questions, de commander des livres, vous tient informés de publications récentes, d'être tenu au courant de nouvelles sociales intéressantes, offre un large aperçu des activités des CEC et du club de sports et de loisirs : « l'Envolée ».

Il informe, par le biais de l'agenda, de nos manifestations et de journées, colloques, en rapport avec l'handicap mental.

Il soumet également à la lecture notre journal : « le journal de l'Apem-t21 »

Nous ne saurions que trop encourager ceux qui souhaitent obtenir une information de qualité, à consulter notre site, notre agenda ainsi que nos différentes rubriques et serions heureux, qu'à leur tour, parents, professionnels, puissent y participer plus activement : par l'envoi de nouvelles relatives à la vie de l'association, le compte-rendu d'activités auxquelles ils auraient participé, l'envoi d'une référence intéressante, d'une réaction à l'un de nos articles, d'un témoignage, d'une photo, etc...

La structure de notre site associatif :

Il n'est pas toujours évident de surfer sur un site.
Voici en quelques lignes ce que vous trouverez sur le site Apem-t21.

Accueil

Le choix entre : surfer sur le site Associatif ou sur le site des Services

Qui sommes-nous ?

Historique : les dates importantes relatives à la création des différents services et entités de l'Apem-t21 depuis 1977

Notre structure : l'Apem-t21, le conseil d'administration, le service social, l'Unité Documentation/Communication, le club 321, l'Envolée, les CEC de l'Apem-t21, les Services d'Aide précoce, le SAI, la Fermette, la Glanée, le Relais de la fermette, Picsap)

Trisomie 21 : quelques mots d'explication.

Notre équipe: who is who ! Et adresses de contact.

Nos sections : contacts.

Notre conseil scientifique : le bureau, les membres.

Nos coordonnées : comment venir nous rendre visite, formulaire de contact.

Actualités

Facile à lire : quelques documents en « facile à lire » à l'intention des personnes handicapées.

Agenda : les dates de nos manifestations ou celles en rapport avec l'handicap mental en général.

Actions de l'Apem-t21

Journal de l'Apem-t21 : tous nos journaux on-line.

Infos sociales : rubrique alimentée par le service social.

Revue de presse

Documentation

Lectures conseillées : pour les enfants, les adolescents... Des livres sur la différence, pour en savoir plus sur la trisomie 21 et autres handicaps, publications en anglais.

Informations thématiques : des informations par rapport aux thématiques suivantes : **affections dentaires, adolescence, alimentation/diététique, cardiopathie, communication, deuil, divers, famille, insertion socio - professionnelle, intégration scolaire, langage, santé, sports, loisirs, témoignages, troubles du sommeil, troubles ORL, troubles visuels, vie affective et sexuelle, vieillissement....**

Les nouveautés à l'UDC : pour consulter les nouvelles acquisitions de l'Unité de Documentation/Communication.

Ouvrages en vente à l'Apem-t21 : la liste des ouvrages que vous pouvez vous procurer à l'UDC Apem-t21.

Comment nous soutenir ?

Proposition de différentes formules de soutien. Opération gaufres : chaque année notre opération gaufres nous permet, grâce à l'argent récolté, le soutien financier de diverses activités, projets.

Liens

Liste de différents sites « amis », de sites utiles.

Le Journal de l'Apem-t21

Afin de proposer un journal représentatif de l'association, un conseil de rédaction a été constitué : sous la présidence du Professeur Rondal (professeur émérite de l'Université de Liège- membre du Conseil d'Administration de l'Apem-t21), avec Monsieur Richard Bonjean (directeur « Fermette », « Glanée »), Madame Jamsin (membre du Conseil d'Administration, secrétaire générale Apem-t21), Marie-Thérèse Lysens (responsable de l'Unité Documentation/Communication)

Comment recevoir ce journal :

-Pour ceux qui ont une adresse mail : un courriel leur parvient, les informant de la mise en ligne du journal.

-Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet et en on fait la demande : le même journal- mais en version papier- leur est expédié.

Vous trouverez dans le journal Apem-t21 :

L'éditorial- rédigé par un membre du conseil de rédaction, un membre du CA, un parent...

Un texte rédigé par un spécialiste (cardiologue, médecin généraliste,)

Des articles portant sur différentes thématiques telles que : le vieillissement, la prise en charge des personnes porteuses d'une trisomie 21, les problèmes de santé, l'intégration scolaire, ...

Des échos de nos activités, actions, collaborations,...

Des nouvelles de nos sections

Une rubrique : Unité Documentation/ Communication reprenant une partie des publications, livres, articles, ... reçus à la bibliothèque

Un agenda de nos activités, formations,..

L'Unité Documentation/Communication c'est aussi, au quotidien :

Des réponses à des demandes ainsi que l'accueil de visiteurs au service, la recherche, l'encodage d'articles, de livres, mémoires,...

Plus de 3000 mails comportant des demandes, des articles, des revues on-line...

Le public :

Les visiteurs sont : outre les différents professionnels tous services confondus, stagiaires et « mémorants », des étudiants, des professionnels extérieurs, des parents et autres.

Média-Presse : des contacts avec différents médias, éditeurs...

Cette année : un bon taux de fréquentation par les parents, les frères et sœurs de personnes handicapées.

Les thématiques :

Parmi les centres d'intérêts retenons ceux qui ont été les plus abordés en 2010.

Trisomie 21 :

L'annonce du diagnostic, la génétique, le dépistage, l'association, les associations européennes, les témoignages de parents, l'acceptation (ou non) de l'handicap, la prise en charge, la fratrie,...

Les structures d'accueil de la petite enfance, les crèches, le jeu, les jeux symboliques, l'école, le décret scolaire, l'intégration scolaire,...

La kinésithérapie, l'ergothérapie, la psychomotricité, la musicothérapie,...

L'adolescence, l'âge adulte, la vie affective et sexuelle, les institutions, l'intégration, l'intégration socioprofessionnelle...

La créativité, les sports, les loisirs...

Le langage, les oropraxies, la communication, les gestes, les pictogrammes,...

Les problèmes de santé : le suivi médical, les cardiopathies, les troubles du sommeil, les problèmes ORL, les problèmes auditifs, les maladies auto immunes, les cancers, la dépression, la maladie d'Alzheimer, les démences, la dentition, le bruxisme, l'hyper activité, les troubles du comportement,...

La qualité de vie
Le vieillissement

Autres :

L'handicap mental, le polyhandicap, l'autisme, le syndrome d'Asperger, les IMC, le syndrome de Klinefelter, le syndrome de Soto, le syndrome de Prader- Willi, ...

Nos participations :

Aux réunions :

- réunions d'équipe
- réunions hebdomadaires avec Monsieur Rondal
- réunions avec le conseil scientifique
- réunions avec le conseil de rédaction du journal Apem-t21

Le salon Autonomie de Liège

Le salon documentation de Liège

L'assemblée générale

La journée « Harmonie et différence »

La Fête des Services

L'info-rencontre sur les problèmes bucco-dentaires (Liège)

Une collaboration régulière avec d'autres centres de documentation, d'autres associations

En conclusion :

Nous entendons poursuivre notre bonne collaboration avec d'autres centres de documentation et être présentes au cours des différentes manifestations, salons, conférences relatives à la trisomie 21 et au handicap mental.

Nous comptons poursuivre nos interviews de personnes porteuses d'une trisomie 21 et leur donner la parole.

Nous souhaitons étendre notre collaboration avec d'autres associations.

Nous entendons mettre sur notre site (en « facile à lire ») des informations à l'intention des personnes handicapées, et souhaiterions leur présence à la bibliothèque.

Avec le conseil scientifique, nous comptons organiser une journée sur les oropraxies en automne 2011.

Statistiques- site Apem-t21 du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010

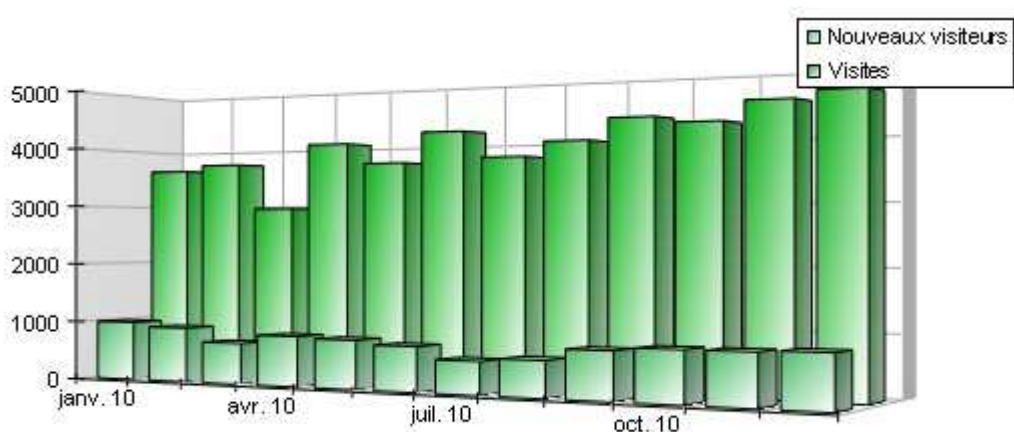
Visiteurs mensuels



Nombre de visites	Visiteurs
1	6 286
2	1 508
3	471
4	221
5	128
6	80
7	45
8	41
9	35
10	30
Autres éléments (100)	506
Total (-aux)	9 351
Moyenne(s)	85

Visiteurs mensuels

Plage de dates : 01/01/2010 jusqu'à 31/12/2010



Mois	Visites	Visiteurs uniques	Nouveaux visiteurs	Visiteurs connus
janvier, 2010	3 635	990	990	0
février, 2010	3 734	1 137	917	220
mars, 2010	2 955	935	687	248
avril, 2010	4 054	1 216	833	383
mai, 2010	3 711	1 068	803	265
juin, 2010	4 212	1 039	735	304
juillet, 2010	3 773	849	537	312
août, 2010	4 009	902	588	314
septembre, 2010	4 352	1 106	771	335
octobre, 2010	4 250	1 160	821	339
novembre, 2010	4 553	1 167	822	345
décembre, 2010	4 671	1 229	847	382

Les Statistiques- site Apem-t21 du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

Des ouvrages, articles, reçus à l'UDC

Voir aux Annexes -UDC

C. C.E.C. de l'APEM-T21 : Centre d'Expression et de Créativité

Fonctionnement :

Coordination :

Pierre-Yves Schmetz

Animation :

Leclercq Vanessa, Debouche Virginie, Gauder Elise, Balhan Pierre-Antoine, Libert Nathy, Leroy Christiane, Schmetz Pierre-Yves.

Les Ateliers Créatifs ont vécu une année 2010 riche en événements. Tout d'abord un changement de coordination s'est opéré, et c'est après 7 années passées en notre compagnie, que Françoise Cerfontaine a décidé de passer le flambeau. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour la remercier de son engagement auprès des jeunes et de son implication dans la vie des Ateliers Créatifs.

Le C.E.C. s'est aussi vu octroyer un coordinateur à mi-temps pour mieux organiser et préparer l'entrée en vigueur du nouveau décret qui modifiera sensiblement le fonctionnement du C.E.C. notamment au niveau de sa structure juridique, ainsi que sa subvention.

Nous avons également modifié le planning des activités pour permettre à chacun d'exprimer au mieux sa créativité. C'est ainsi que deux nouveaux ateliers ont vu le jour le samedi après-midi remplaçant ainsi les anciens ateliers mis en place.

Enfin, les locaux ont été remis à neuf grâce à la collaboration du Proxi'Service ! Ce lifting va donner plus de couleurs , mais surtout un nouveau souffle aux ateliers !

Public :

Le C.E.C. accueille hebdomadairement plus de 25 jeunes lors de ses activités. Bien qu'initialement prévus pour des personnes porteuses d'une trisomie 21, les Ateliers Créatifs accueillent aujourd'hui des enfants, adolescents, adultes qu'ils soient porteurs d'une déficience intellectuelle ou non.

Projets :

- « Récup'notes »

Basé sur l'idée du recyclage et de la récupération, le projet « Récup'notes » a eu pour mission de créer des instruments de musique à partir de déchets ménagers. Réalisé entre janvier et juin 2010, c'est une dizaine d'instruments qui ont été créés par nos participants. En allant des maracas à la batterie, en passant par la guitare, les instruments ont été exposés lors de notre journée de fin d'année au mois de juin 2010. Les objectifs du projet étaient de permettre aux artistes fréquentant les CEC de l'APEM T-21 de bénéficier d'une réelle reconnaissance de la qualité de leur travail et ainsi favoriser leur participation sociale.

L'objectif latent fixé était de conscientiser les participants au tri des déchets, mais surtout à la réutilisation de matériaux destinés à l'incinération. Nous avons ainsi récolté des cartons de lait et/ou de jus, des bouteilles en plastique, des boîtes en métal, ou encore des rouleaux de papier toilette et des vieux journaux.

De plus, le projet a reçu le soutien de la Fondation des Œuvres du Soir et a bénéficié d'une aide financière pour la réalisation du projet. C'est pour nous une réelle reconnaissance du travail accompli par le C.E.C. mais aussi par les participants !



« Guitare » conçue à partir de rouleaux de papier toilette, des vieux journaux, et du bois.



« Maracas » réalisée avec une bouteille en plastique, rouleaux de papier toilette et vieux journaux.

- « **Stage Acce@s – Août 2010** »

Pour la première fois, les Ateliers Créatifs ont proposé du 9 au 13 août 2010 un stage informatique dans ses locaux. L'objectif de ce stage était de favoriser l'accès aux nouvelles technologies, en ce compris l'ordinateur, la photo numérique, et les programmes et outils associés.

Pour sa première participation, le stage a réuni 8 jeunes qui ont pu recevoir une formation durant 5 jours sur l'informatique. Le stage a ainsi abouti à la création de 8 courts-métrages tous personnalisés et constitués de clichés, de commentaires et de fichiers audio et assemblés par leurs soins dans notre local informatique.

- « **Atelier Acce@s** »

Dans la lignée du stage d'août 2010, l'atelier Acce@s s'est installé le mercredi après-midi et le samedi matin parallèlement aux autres ateliers déjà mis en place. Cet atelier poursuit les mêmes objectifs que le stage et a pour finalité la réalisation de courts-métrages à présenter lors des journées portes ouvertes et autres manifestations extérieures où participe le C.E.C.

En doublant la tranche horaire, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h, l'atelier Acce@s permet à 13 participants de développer leurs compétences informatiques et de travailler leur passion sur du matériel adéquat et de qualité.

Le matériel informatique fourni grâce au soutien de la Proximus Fondation : 8 nouveaux ordinateurs ,un ordinateur portable, 1 imprimante – scanner, des enceintes audio, des nouvelles chaises, des programmes associés aux nouvelles technologies, 8 appareils-photo, un projecteur et un écran

En effet, tout comme pour le projet « Récup'notes » nous avons reçu le soutien d'une Fondation.

Pour le projet Acce@s, c'est la Fondation Proximus qui nous a permis de financer totalement le Projet. Tout ce matériel sera utilisé pour offrir la possibilité d'apprendre à se servir de l'ordinateur et des technologies numériques pour susciter de nouveaux talents...



Ateliers hebdomadaires :

- « Léz'arts »

Mis en place en septembre 2010, l'atelier léz'arts se veut pluridisciplinaire et source d'accès à toutes formes d'arts « manuels ».

Ainsi, nous souhaitons pouvoir aborder tant la peinture, le bricolage, les arts plastiques, que la céramique, le modelage ou toute autre forme d'arts, pourquoi pas l'art floral !

L'atelier « Léz'arts » est ainsi mis en place chaque samedi de 14h à 17h.

- **« Arts de la scène »**

Mis en place en septembre 2010, ce nouvel atelier souhaite regrouper l'atelier musique et théâtre. Nous pourrions ainsi approcher diverses disciplines comme la chorégraphie, le chant, le play-back, la danse, le théâtre, le mime etc. L'objectif est de cumuler ces disciplines pour pouvoir créer des spectacles où chacun peut apporter sa passion et construire ainsi une représentation riche en diversités !

L'atelier « Arts de la scène » se déroule tous les samedis de 14h à 17h

- **Scrapbooking assisté par l'ordinateur**

La photo est une passion commune à plusieurs de nos participants et nous souhaitons les soutenir et les épauler dans la réalisation de leurs albums photos. Parallèlement à l'atelier Acce@s qui est orienté sur la photo numérique, l'atelier Scrapbooking souhaite réaliser des albums photos originaux et totalement personnalisés. L'art de la découpe et de l'assemblage n'a plus de secret pour nos scrapeurs en herbe !

L'atelier Scrapbooking assisté par ordinateur est présenté chaque samedi de 11h à 13h

- **Atelier Céramique**

Tout en apprenant les principales techniques de modelage en céramique, l'enjeu est de favoriser l'émergence de la créativité pour la réalisation de pièces utilitaires ou décoratives. Chaque trimestre, la découverte d'une technique de modelage est proposée, parmi lesquelles : le colombin, la plaque ou encore le façonnage dans la masse. Sont également abordées différentes techniques de décor : jus d'oxydes, engobes, émaux...

Pour les débutants, des exercices simples leur sont proposés leur permettant de façonner très rapidement des objets du quotidien ou décoratifs.

Pour les plus initiés, un accompagnement individualisé est proposé, s'ils souhaitent réaliser un projet personnel.

- **Atelier Eveil artistique assisté par l'ordinateur**

Soucieux de promouvoir l'accès à l'ordinateur pour tous, mais aussi d'ouvrir la culture artistique à tous et pour tous, les Ateliers Créatifs ont souhaité continuer de proposer cet atelier aux participants désireux de s'initier à l'informatique tout en découvrant le monde de l'art.

L'atelier est ouvert tous les mercredis de 16h à 18h.

Et pour demain...

Les Ateliers Créatifs se mettent progressivement aux normes du nouveau décret qui rentrera en application le 1er janvier 2014. Plusieurs projets sont en cours, notamment la participation à la journée internationale de la Trisomie 21 organisée par L'Apem-T21, le 20 mars prochain. C'est avec un gros engouement que le C.E.C. se prépare activement en ce début d'année 2011 pour présenter au grand public le meilleur de ses activités.

Nous avons ponctué cette année 2010 par notre activité de fin d'année, bien qu'elle se soit déroulée en janvier 2011, en cause la neige !

D. L'Envolée

Club de Sports et de loisirs de l'ASBL APEM-T21

Composition du Comité :

Président : Paul DETHIER
Trésorière : Noëlle SENTE
Secrétaire : Corinne JASPART
Membres : Lina NKEJABEGA
José SENTE
Michèle BINAME
Françoise KESSEN

Coordinateurs :

Activités de loisirs : Elodie de HEY (à partir du 1^{er} avril 2010) ;
Activités sportives : Philippe GASPAS (à partir du 1^{er} avril 2010).

Séances sportives hebdomadaires :

De janvier à avril : Hélène FONSNY (avec Philippe GASPAS d'avril à mai)
Athlétisme : Rico FONSNY ;
Badminton : Laurence PIRON & Paul DETHIER ;
Basket : Philippe GASPAS ;
Natation : Sylvie NOEL & Hélène FONSNY ;
Fitness : Hélène FONSNY ;
Psychomotricité : Candice BODDEN & Martine MIGNOT.

De septembre à décembre Philippe Gaspar a repris l'organisation et l'animation de toutes les activités sportives.

Historique :

L'Envolée, le club de sports et de loisirs de l'APEM-T21, a débuté en 1996 suite à l'initiative de parents et de professionnels de l'APEM-T21.

Notre objectif principal est de permettre à des enfants, adolescents et adultes trisomiques 21 ou déficients mentaux d'occuper leurs temps libres de façon saine, en leur faisant découvrir diverses activités sportives et de loisirs.

Notre première démarche a été de coordonner ce qui existait déjà au niveau de l'APEM-T21 et de mettre en place de nouvelles activités. Actuellement nous proposons des activités sportives de basket, de badminton, de fitness, de multi sport, de natation et de psychomotricité.

Concernant les loisirs, une éducatrice engagée par l'APEM-T21 accompagnait un groupe restreint de jeunes à des activités de loisirs telles que bowling, souper entre ami(e)s, cinéma, visite d'un musée, concert ...

A la suite de son départ, les activités de loisirs n'ont plus été organisées. Sous l'impulsion d'une professionnelle de l'APEM-T21 des activités de groupe dans l'esprit « d'une maison de jeunes » ont été organisées. Cela permettait aux jeunes de se retrouver et de passer des soirées agréables ensemble. De plus, l'Envolée organise des camps sportifs et de loisirs.

Dans les conclusions du rapport 2009, nous abordions la mise à la retraite d'Hélène Fonsny qui était la principale animatrice des activités sportives (avec Monsieur Rico Fonsny, son mari comme bénévole) dans le cadre de son travail au SSM et ce avec beaucoup de temps de bénévolat. Une nouvelle structure devait être mise en place.

Les activités sportives devaient se poursuivre et le besoin de remettre en place des activités de loisirs se faisait ressentir. Grâce à l'obtention de points APE délivrés par la Région Wallonne, le comité de l'Envolée a décidé d'engager deux professionnels à mi-temps pour se charger d'organiser et d'animer les différentes activités sportives et de loisirs : Philippe Gaspar gradué en kinésithérapie et Elodie de Hey éducatrice spécialisée.

Les missions respectives qui leur sont confiées sont fonction de leur profil de formation :

- Missions communes : encadrements des camps, stages, activités « familles » ;
- Missions propres :
 - o Elodie de HEY : coordination des activités de loisirs ;
 - o Philippe GASPARD : coordination des activités sportives.

Un comité de pilotage composé des deux professionnels, d'une psychologue des services de l'APEM-T21 et de deux parents a été initié au mois d'avril 2010 comme lieu de rencontre et de parole pour échanger à propos des différents problèmes rencontrés dans le domaine du comportement, de l'autonomie personnelle, sociale ou du développement cognitif de nos membres. Une étroite collaboration avec le secrétariat de l'APEM-T21 s'est également mise en place et s'est révélée durant l'année 2010 très efficace.

Activités sportives hebdomadaires :

L'année sportive 2010 a été un peu particulière. En effet, les activités sportives de la période du 1^{er} janvier au 30 juin ont été encadrées par les équipes mises en place par Hélène Fonsny alors que depuis le 1^{er} septembre, les activités sont encadrées principalement par Philippe Gaspar. L'entraînement de natation est donné par Philippe G. et Sylvie NOEL, sauveteur breveté.

Il faut noter que le lundi, suite au souhait du groupe, l'activité athlétisme a été remplacée au mois de septembre par une activité « multisports ».

Enfin, afin d'ouvrir l'accès à de nouveaux membres plus jeunes, pour lesquels les propositions spécifiques sont peu développées, nous avons aussi mis en place un groupe « multisports jeunes » destiné à des adolescents de 12 à 18 ans et dont les objectifs sont la sensibilisation aux activités sportives variées, l'intégration en groupe par le sport et le développement des compétences personnelles.

Tableau récapitulatif des activités et des membres :

Activités	Jours	Horaires		Inscrits
Multisports adultes	Lundi	17h00	18h00	13
Multisports jeunes	Mercredi	17h00	18h00	5
Badminton	Mercredi	18h30	19h30	17
Basket-ball	Jeudi	17h00	18h00	16
Natation	Vendredi	17h00	18h00	10
Fitness	Samedi	9h00	12h00	17

Compétitions :

Cette année, nous avons renoué à la participation aux Special Olympics avec une équipe de basket-ball. Cette première expérience positive pour la nouvelle équipe nous encourage à envisager une augmentation progressive de l'offre.

C'est dans le cadre de la préparation du tournoi SOB de basket que nous avons aussi mis en place 2 rencontres contre l'équipe d'Embarquement Immédiat (club de sports adaptés de la région liégeoise).

En continuité avec les années précédentes, l'idée d'activités sportives unifiées® poursuit son chemin. Nous avons ainsi poursuivi nos échanges avec les clubs de Basket du BC ALLEUR et de RBC Welkenraedt, en mettant en place diverses rencontres entre athlètes handicapés et partenaires valides.

Dans le même état d'esprit, nous avons eu la possibilité d'organiser un entraînement de badminton entre athlètes et partenaires valides grâce à une nouvelle collaboration avec le Badminton Club de Verviers.

Découverte aventure :

Dans la continuité du travail proposé par Hélène et Rico Fonsny, les camps de cette année se sont déroulés dans des infrastructures connues. Cela a permis à la nouvelle équipe de se familiariser avec l'esprit des camps et de renouveler l'équipe de bénévoles pour l'encadrement.

Concrètement, cela nous a fait découvrir :

- Maasmechelen pour un camp de Pâques où une trentaine de participants ont pu profiter d'installations particulièrement bien adaptées à notre groupe.
- Elsenborn pour le traditionnel camp militaire avec ses parcours du combattant et ses activités spécifiques de l'armée.
- Maaseik pour un camp plus sportif au cours duquel nos cyclistes se sont donnés aux joies de la randonnée.

Activités de loisirs.

La mise en place des activités de loisirs était un des objectifs de l'engagement d'Elodie de Hey qui va retracer la manière dont elle a travaillé pour réaliser ce projet.

1. Mise en place et information

J'ai été engagée à L'Envolée APEM-T21 le 1^{er} avril 2010. A mon entrée en fonction, mon travail principal était de mettre en place des activités de loisirs pour les personnes membres de l'Envolée.

J'ai réfléchi au projet-loisirs avec le Comité de Pilotage. Nous avons défini ensemble les grandes lignes du fonctionnement général de ce projet qui est la mise en place d'activités de loisirs socioculturels. Ces activités sont principalement proposées en petits groupes (en moyenne 3 à 6 personnes) afin de favoriser une intégration sociale discrète.

Il a été décidé que je commencerai officiellement le projet-loisirs début septembre 2010 : *« Chaque mois, je mettrai en place un programme d'activités que les participants recevront au préalable. Chaque participant s'inscrira alors aux activités souhaitées en téléphonant au secrétariat de l'Apem-T21. »*

Ayant déterminé les grands axes du projet, nous avons alors réfléchi aux moyens que j'allais mettre place pour informer les personnes de mon engagement et de mon projet.

Fin avril et début mai 2010, j'ai rédigé, en concertation avec le Comité de Pilotage, les lettres qui m'ont permis d'informer les personnes concernées.

J'ai écrit une lettre pour me présenter et présenter mon projet aux parents des « participants potentiels » (Annexe 1) et une lettre plus simple en « facile à lire » pour les participants, accompagnée d'une liste illustrée. (Annexe 2 + Annexe 3) Sur cette liste illustrée figuraient des idées d'activités que je pourrais leur proposer dans le cadre de mon projet-loisirs. Je leur demandais d'y entourer leurs 3 activités favorites. Au-dessous de cette liste, j'ai laissé des espaces libres afin que les personnes intéressées me laissent des idées personnelles d'activités qu'ils voudraient me voir mettre en place dans le cadre du projet.

Après la rédaction de ces différents documents, je me suis lancée dans la diffusion de l'information.

Le 12 mai 2010 j'ai envoyé les premiers courriers aux personnes qui participaient aux soirées de la Maison des Jeunes et à leurs parents. (Annexe 1 + Annexe 2 + Annexe 3)

Dans la lettre des participants, je les invite à la prochaine soirée de la MJ (le 5 mai 2010) et je leur demande, s'ils sont intéressés par le projet-loisirs, de ramener leur liste illustrée complétée en guise d'inscription au projet. Je leur propose aussi de discuter de tout cela dans une petite réunion à la soirée du 5 juin.

Le samedi 5 juin 2010, lors de la soirée à la maison des jeunes, comme prévu, les participants me rendent leur liste illustrée complétée et nous discutons du nouvel élan du projet loisirs en petit groupe avec les bénévoles qui m'accompagnent.

Le lundi 7 juin 2010, je me présente à la Glanée et j'expose aux adultes, que je n'ai pas rencontrés à la soirée de la MJ, le projet-loisirs. Je remets à chaque personne la lettre plus accessible en facile à lire, la liste illustrée et la lettre explicative pour les parents. (Annexe 2 + Annexe 3 + Annexe 1)

Le jeudi 10 juin 2010, je procède de la même manière à la Fermette et à l'Espace des Aïnés.

2. Les premières activités

Fin juin début juillet, après avoir récolté les listes illustrées des personnes intéressées, je me lance dans la mise en place de quelques activités-tests durant les mois de juillet et d'août. Cet essai est un échec... il n'y a qu'un ou pas d'inscrit aux activités proposées...

Je ne sais pas quelles sont les raisons de cet échec : une activité trop originale (golf champêtre), des dates inappropriées pendant les vacances, la peur de l'inconnu... Quoi qu'il en soit, cet échec ne me met pas du tout en confiance et je stresse quant au réel démarrage de mon projet-loisirs.

C'est à la rentrée scolaire, avec mon programme de fin août et de septembre, que mes premières activités se mettent en place et se réalisent enfin.

3. Le fonctionnement

Chaque fin de mois, j'envoie le programme du mois suivant. Chaque semaine, je propose de 1 à 3 activités telles que des sorties au cinéma, des petits soupers en ville, des promenades, des spectacles...

Les inscriptions se font en téléphonant à l'APEM-T21 durant les heures de bureau. Les activités sont présentées comme ceci :

Description	Se promener l'après-midi sur la foire à Liège.
Date	<u>Le Samedi 23 octobre 2010</u>
Prix	13 € pour le trajet, un goûter et quelques activités.
RDV début	RDV à 13h30 à la Glanée.
RDV fin	RDV à 18h00 à la Glanée.
Nombre pers.	Maximum 6 personnes.
Inscription	Au plus tard pour le mardi 12 octobre 2010.
Attention !	<p>1. Pour les personnes de Liège, les RDV sont à 14 h 15 (début) et 17h15 (fin) au commencement de la foire du côté de la rue des Guillemins.</p> <p>2. Absolument me prévenir si vous ne pouvez pas faire certaines attractions pour cause de santé.</p>

Chaque personne a droit à s'inscrire officiellement à une activité et à être noté « en réserve » pour 2 activités afin de permettre à un plus grand nombre de personnes possible de participer aux différentes activités. Si, quelques jours avant l'activité, je me rends compte qu'elle n'est pas complète, je téléphone aux personnes « en réserve » pour leur proposer d'être présentes à celle-ci.

Les personnes qui reçoivent le programme ont minimum 16 ans. De semaine en semaine, les jours d'activités sont aléatoires pour permettre à tout le monde de participer car les plannings de chacun sont différents.

Les activités se font si possible en petit groupe (de 2 à 8 personnes) pour favoriser une certaine discrétion dans la société et permettre aux personnes qui sont en loisirs de se sentir à l'aise.
(Exemple de programme : Annexe 4)

4. Quelques chiffres

Après l'information aux potentiels participants, je reçois **64 listes illustrées complétées en guise d'inscription.**

En septembre, **une soixantaine de personnes** s'inscrivent officiellement au projet-loisirs.

À l'heure actuelle, **45 personnes** différentes ont participé à au moins une activité proposée.

Du 27 août au 31 décembre 2010, il y a eu **25 activités et 118 participants...**

...C'est à dire une présence moyenne de **4,7 personnes par activité.**

Je suis assez contente du panel de participants qui viennent à mes activités... Je ne m'attendais pas à ce que mes activités attirent autant de personnes différentes. De plus, au fur et à mesure du temps, des personnes qui ne s'étaient pas inscrites en septembre 2010 me demandent d'être ajoutées à la liste d'envoi du programme des loisirs. Ce qui est plutôt positif !

Par contre, je ne suis pas arrivée à faire des liens entre les types d'activités, les présences et les oublis. Parfois, une activité « boire un verre » a un succès fou un mardi un certain mois (activité complète et plusieurs personnes « en réserve ») et l'activité ne marche pas du tout le mercredi du mois suivant. J'ai l'impression que cela dépend beaucoup des autres activités que les personnes pratiquent... des dates qui arrangent ou n'arrangent pas. Il est donc difficile pour moi d'établir des statistiques précises entre les jours, le type d'activité et les présences.

Ce qui est facilement remarquable, par contre, c'est la vitesse à laquelle les inscriptions se font au secrétariat de l'ApemT21. Dans les activités qui sont rapidement complètes, il y a surtout **les petits concerts** (principalement au « Spirit of 66 » à Verviers), **les spectacles** (Signé Taloché, représentation de cirque, spectacles divers dans la région), **les soirées bowling** et **les petits soupers.**

5. Les difficultés

- Durant toute la période de construction et d'information du projet, j'éprouvais des difficultés à trouver ma place mise à part la préparation et ma participation aux camps. Durant 4 mois, je n'ai vécu aucune activité. Je concevais des lettres, j'informais du projet, j'imaginai les futures activités, mais rien de palpable, pas d'activités ! Je ne vivais rien de concret par rapport à mon travail effectif. Dans ce cadre, difficile de se sentir utile.

- Ensuite, ça a été de croire en mon projet alors que les premières activités mises en place durant les mois de juillet et d'août se sont annulées faute de participants. Enfin, mon projet commençait et personne ne semblait s'y intéresser réellement.
- La communication avec les parents reste quelque chose de difficile. Effectivement, une fois que les participants sont inscrits, il n'y a pas de rappel de l'activité, mis à part lorsque je rappelle des personnes qui sont inscrites « en réserve ». Dès lors, il y a eu pas mal de malentendus au début car certains parents attendaient que je les appelle pour confirmer l'inscription à une activité. Il y a donc eu des oublis de personnes qui ne se présentaient pas à l'activité...
- Cela s'est notamment produit plus fréquemment lorsque j'ai voulu essayer de faire un programme pour deux mois : j'ai envoyé fin octobre le programme pour les mois de novembre et décembre 2010. Les participants s'inscrivaient donc pour une activité se déroulant un mois et demi voir deux mois après leur inscription... Certains oublièrent donc de se présenter. Voyant que cela ne fonctionnait pas, j'ai donc ré-envoyé un programme début décembre, afin de rafraîchir les mémoires. Je ne recommencerai plus cette expérience, car même avec un programme d'un mois, les oublis restent un problème.
- Au début, la communication avec la Glanée n'était pas toujours très simple non plus. Au fur et à mesure de réflexions et d'ajustements, nous avons mis au point une manière de procéder pour l'inscription des personnes de la Glanée. J'envoie le programme par mail à la personne de référence pour les loisirs, qui prend un temps pour en parler aux résidents et qui me renvoie les inscriptions. J'espère que ce qui est actuellement mis en place va fonctionner pour permettre aux adultes de la Glanée de participer aux activités de loisirs.
- Il y a aussi la gestion du temps qui reste quelque chose de difficile à gérer. Tantôt je fais trop d'heures, tantôt trop peu. Ce qui a notamment posé problème dans ce sens, ce sont les activités qui ont été annulées en novembre et décembre, dû aux conditions climatiques déplorable.
- Même si les principales difficultés sont organisationnelles, il y a toutefois une difficulté que je rencontre durant certaines activités : le manque d'enthousiasme et d'engouement... Le fait que les activités se déroulent le plus souvent en petit groupe, je me retrouve parfois avec deux ou trois personnes qui ne parlent et ne s'expriment pas beaucoup. L'ambiance de l'activité est alors un peu « plate » et manque de dynamisme. Il est alors assez difficile pour moi de « mener » l'activité.

Mais cela reste une difficulté ponctuelle car souvent il y a au moins une personne qui est réceptive et active au sein de l'activité. De plus, au fur et à mesure du temps, les personnes que j'accompagne sont de

plus en plus à l'aise avec moi et la communication est de plus en plus fluide, même avec les personnes qui ont moins de facilités dans la communication verbale commune.

6. Les facilités

- Même si l'organisation a mis du temps pour se mettre en place et qu'elle n'est pas encore parfaite, le secrétariat de l'Apem-T21 me permet d'être beaucoup plus à l'aise dans l'organisation des activités car il est très présent dans toutes les tâches d'envois, d'inscriptions des participants. Ce qui me facilite beaucoup la tâche.
- Je crois que mon plus gros atout dans le travail que j'effectue durant les activités est de voir les participants dans un contexte de loisirs. Ils sont donc plutôt contents d'être là et c'est un plaisir de passer du bon temps avec eux. La plupart du temps, ce sont eux qui choisissent les activités auxquelles ils désirent participer, ce qui est évidemment un facteur « bonne humeur » assuré !
- Aussi, comme j'ai déjà pu l'exprimer, les activités se font souvent en petits groupes pour favoriser une certaine inclusion sociale... et je trouve que cela fonctionne vraiment bien ! Durant les activités proposées il arrive souvent que des personnes extérieures interviennent, viennent nous parler, discutent avec nous. Dans le cadre des petits concerts, il est arrivé que des personnes viennent danser avec l'un ou l'autre participant... Lors des activités nous suscitons souvent beaucoup de petites réactions, et toujours positives. Pour avoir encadré d'autres activités en grand groupe je peux mettre en avant le fait que les personnes extérieures rentrent beaucoup plus facilement en relation avec nous lors des activités en petits groupes. Lors des petits soupers ou des concerts par exemple, il est vraiment chouette d'observer les personnes extérieures parler avec nous ou encore m'aider à encadrer le groupe lorsque cela devient compliqué : par exemple lorsque je dois aller aux toilettes avec une des personnes...

7. Conclusion

Après une longue période de réflexion, de mise en place et d'ajustement, le démarrage du projet-loisirs s'est officiellement lancé en septembre 2010. Une soixantaine de personnes se sont inscrites et reçoivent le programme, et 45 personnes différentes ont déjà participé aux activités.

Les difficultés restent majoritairement organisationnelles. Peut-être y aurait-il des petits changements à faire pour l'année 2011, afin de limiter les malentendus, les oublis et donc finalement l'annulation de certaines activités. Quoi qu'il en soit, je trouve que les activités ont un vrai succès et j'espère que les inscriptions ne vont pas diminuer. J'envisage pour l'année 2011 de permettre aux membres de s'inscrire à deux activités par mois car ils prennent de plus en plus goût à ces sorties.

8. Les soirées Maison de Jeunes.

Jusqu'ici, j'ai décrit le volet principal de mon travail au sein de l'Envolée Apem-T21, les sorties de loisirs. Mais lorsque j'ai commencé à travailler en avril 2010, j'ai repris également l'organisation des soirées de Maison de Jeunes (MJ). Une fois par mois, une soirée dansante était organisée à la Maison de Jeunes des Récollet à Verviers de 18H 30 à 21H30. Ces soirées permettent aux jeunes (et moins jeunes) membres de L'Envolée de se retrouver et de faire la fête ensemble.

Lorsque Hélène Fonsny a quitté L'Envolée, ces soirées ont continué à être mises en place par Paul Dethier avec l'aide de quelques bénévoles... Depuis mon entrée en fonction, j'ai repris le relais. Toujours avec l'aide précieuse des bénévoles, j'organise ces soirées au fil des mois.

En décembre 2010, c'est un groupe de jeunes membres de L'Envolée avec l'aide d'Alisson, stagiaire de L'Envolée, qui a mis en place et organisé la soirée : préparation, recherche de concert, prise de renseignements, invitations... Une grosse soirée avec concert et souper-pizza était prévue. Malheureusement, à cause de fortes chutes de neige, cette soirée a dû être annulée et reportée au mois de janvier 2011. Ce fût une réussite malgré le changement de programme opéré.

Ces soirées dansantes ont toujours du succès. Chaque mois, il y a environ 30-35 jeunes qui viennent danser et c'est toujours un plaisir de les voir s'amuser sans complexe, à l'abri des regards parfois indiscrets.

Il serait important d'organiser, durant l'année 2011 une soirée qui se terminerait plus tard, car certains jeunes ont l'impression que ces soirées se terminent trop tôt ce qui ne correspond pas à une soirée dansante comme celles organisées traditionnellement pour des jeunes.

Activités familles :

Dans un esprit associatif, que l'APEM-T21 a toujours voulu développer, l'Envolée a organisé le dimanche 20 juin sa traditionnelle journée défis à Elsenborn. L'avant-midi, une dizaine d'équipes composées de parents, de sympathisants et de nos membres se sont confrontées à des ateliers défis tels que le parcours du combattant, la course en brouette, le ski sur herbe, des jeux de précision, Après un barbecue bien mérité, les participants ont pu s'adonner aux joies du kindball aménagé pour la circonstance.

Le dimanche 26 septembre, nous avons organisé une balade à vélo pour les jeunes et leurs parents. Malgré le temps froid et humide, 35 personnes se sont données rendez vous à Coo pour découvrir le nouveau Ravel en direction de Waimes. Trempé, frigorifié, le groupe s'est retrouvé dans un petit resto à Remouchamps pour terminer la journée dans la bonne humeur.

Actions du cœur :

Comme lors des années précédentes, diverses activités de soutien ont rythmé notre année.

C'est ainsi qu'en septembre le TC Form a organisé sa soirée Fitness du cœur, permettant de faciliter l'accès de nos membres à la salle durant l'année.

Ensuite, durant le mois d'octobre, l'entraînement parrainé mis en place par le Vélo Club Ardennes s'est réalisé avec un peloton de près de 200 cyclistes, permettant ainsi de financer une partie du camp de Maaseik.

Outre l'impact financier, ces différentes activités ont contribué à diffuser les informations concernant notre association tout en intégrant nos membres dans des activités « grand public ».

Conclusions :

Le début de l'année 2010 a été particulier. Il fallait organiser la transition entre les deux équipes sachant que les nouveaux professionnels ont été engagés le 1^{er} avril.

L'ancienne équipe, composée de Rico et d'Hélène Fonsy a été d'accord d'accompagner le groupe sportif pendant le premier trimestre et Paul Dethier a fait la transition pour le premier camp au mois d'avril.

La confiance que les jeunes et les parents avaient en l'ancienne équipe s'est transposée dans la nouvelle équipe au fur et à mesure des activités et le nombre d'inscrits est resté sensiblement le même.

Les activités sportives sont restées identiques à l'année 2009, mais nos membres prennent goût aux activités de sports unifiés. Un projet d'une journée de sports unifiés devrait être mis en place en 2011, ce qui permettrait à nos jeunes de s'épanouir au niveau de l'intégration sociale et aux personnes valides d'avoir un autre regard vis-à-vis de la personne handicapée.

Les activités de loisirs ont été un plus et les activités de la maison de jeunes sont toujours aussi suivies. Cela est encourageant pour la suite de nos activités et pour aborder l'année 2011 avec sérénité.

E. SECTIONS

a. Section de Binche-Hainaut

16 janvier 2010 :

Concert organisé par l'Orchestre International du Shape par les FRL au théâtre de Binche

13 février 2010 :

Conférence débat ... Ciné conférence à Morlanwelz (plus de 60 participants). Un film de 21 minutes a été réalisé par une tv locale et offert à l'association comme support. Un thème à chaque fois différent, ex : le handicap mental et la musique. Pourquoi un atelier musical dans un conservatoire??

Pourquoi des jouets musicaux pour enfants atteints de trisomie 21?...

Toujours un exposé d'une dizaine de minutes et ensuite un débat et réponses aux nombreuses questions, car le quotidien des parents d'enfants porteurs de handicap est peu connu.

Nous rappelons la fondation de l'Apem-T21, le sujet de l'école, de l'intégration.

Notre public est en général très intéressé, nous sommes souvent invités dans les services club.

Un milieu fermé au grand public mais très intéressé par le social.

20 mars 2010 :

Journée mondiale de la T21 exposition de travaux d'élèves des écoles du Hainaut.

Animation musicale par le groupe de Naïma et les djembés de Mons (plus de 250 visiteurs)

Lâcher symbolique de 21 ballons.

Sur le site De Mont Sainte Geneviève : festival rock 21 plus de 150 visiteurs

10 mai 2010 :

Conférence débat La Louvière (plus de 50 participants)

16 mai 2010 :

1^{ère} grande marche T21 à Manage

30 juin 2010 :

3^{ème} participation de Serge Destuynder (le président) aux 20kms de Bruxelles.

Il court pour la trisomie 21 et soutient l'AFrahm

24 juin 2010 :

La section est mise à l'honneur par Radio Classic 21 - matinée de présentation de la section de Binche ; programmation musicale de la vice-présidente Virginie Destuynder. (Émission « men at work »)

21 juillet 2010 :

Cercle dramatique d'Oumont ; Discours de présentation de la section.

31 juillet 2010 :

Réunion des familles au siège social pour une après-midi sympa.

17 novembre 2010 :

Participation de la section à une journée organisée par le CCA de Binche. Présentation pour les jeunes des contes Kamishibaï.

30 novembre 2010 :

Participation à la journée européenne de la personne handicapée à Bons Villers.

ET si le rôle des grands parents passait par le conte pour informer.....

Stands pour présentation et lecture du conte « Je t'aime comme tu es »

4 décembre 2010 :

Participation dans le cadre de la journée européenne de la personne handicapée à l'exposition des Talents cachés au Kursaal de Binche

7 décembre 2010:

Sortie du conte Chatpois

Conférence de presse à l'Hôtel de ville de Binche

18-19-20 décembre 2010 :

Participation au marché de Noël de Binche organisé par l'ASBL centre ville

Cours hebdomadaires des enfants (en moyenne 5)

Atelier musical Conservatoire de Binche

Atelier créatif, des artistes binchois au service de la Trisomie 21 (2 fois par mois)

b. Section de Libramont

1. ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR L'APEM-LUX EN 2010

L'année 2010 a été moins riche en activités organisées par l'Apem-Lux. Elles peuvent se résumer en :

• Plusieurs **journées récréatives** pour les personnes trisomiques 21 ont été organisées à Libramont au cours du 1^{er} semestre 2010. Etant donné que la cheville ouvrière des Mutualités Chrésiennes, organisatrice de ces journées est partie dans un pays en voie de développement au 2^e semestre, il n'y a pas eu de journées récréatives au 2^e semestre. Mais nous recherchons d'autres alternatives pour maintenir cette activité en 2011.

• **Journée Mondiale de la Trisomie 21 à Saint-Hubert, le 21 mars 2010 :**

- Visite du parc à Gibier à Saint-Hubert
- Séance académique à la Commune de Saint-Hubert – Rencontre avec les responsables politiques, les medias ; ces derniers (L'Avenir du Luxembourg, TV Lux ...) ont bien relayé nos « revendications »
- Repas offert par la Commune de Saint-Hubert
- Visite de l'aérodrome de Saint-Hubert, du Musée de la Vie Rurale à Saint-Hubert et goûter à l'Auberge du Prévôt

• **Assemblée Générale** de l'asbl Apem-Lux, le 15 mars 2010

• **Souper de l'Apem-Lux**, le 29 mai 2010, avec plus de 150 personnes

• **Participation :**

- au Festival YES à Libramont, avec 2 équipes
- aux Fêtes de Wallonie à Libramont
- au Feu d'Artifice à Tellin
- au Jogging et à la Marche à Orsinfaing
- au Théâtre à Freux-Libramont

2. CRÉATION DU SERVICE « RENFORTS »

Mais si les activités ont été moindres, les énergies de notre association se sont concentrées sur la création du Service « Renforts », en partenariat avec l'asbl Andage.

Une convention a été signée et ce service a été ouvert en janvier 2011.

Il consiste à mettre des projets d'insertion sociale dans la vie associative. Ces projets ont pour but de permettre à des jeunes adultes porteurs d'un handicap mental et/ou physique, capables et désireux d'intégration sociale, de s'épanouir dans un travail utile.

Le rapport de l'année 2011 vous en fera un premier bilan.

VI. EN ROUTE POUR 2011

- Des changements pour l'Envolée et les C.E.C qui deviennent des ASBL à part entière en 2011 tout en restant fidèles et partenaires de l'Apem-t21 qui les a initiés, il y a quelques années.

Leurs deux équipes ont le vent en poupe, nous souhaitons bon vent à chacune d'elles. Nous continuerons évidemment à travailler ensemble à l'épanouissement des jeunes dans le sport, les loisirs, la création, les arts pour leur intégration sociale et pour que les personnes valides apprennent à avoir un autre regard sur la personne handicapée.

- Des projets de mobilisation pour l'Apem-T21 qui se propose de faire de la Journée Mondiale de la Trisomie 21 une grande fête des familles, ouverte à tous.

Mais, le Conseil d'Administration s'essouffle, l'Apem-T21 a besoin de sang neuf !

Après le décès de Michel Furnémont, administrateur qui nous a toujours été d'une aide précieuse tant sur le plan humain que sur les aspects juridiques, ce sont d'autres administrateurs qui vont quitter le Conseil d'Administration en 2011.

Notre Conseil se voit désormais déforcé de 6 personnes, pour raison personnelle ou par obligation (comme précisé dans les statuts de l'association).

Nous espérons des personnes enthousiastes, prêtes à nous rejoindre pour la continuité de l'association, pour découvrir de nouvelles idées et un dynamisme bienvenu.

Si vous débordez de bonne volonté, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Marie-France Jamsin
Secrétaire générale